



Adresse 40 rue Plat 75020 Paris

Tél 01 44 62 70 01

Fax 01 44 62 70 02

E-mail snu75@snuipp.fr

Site <http://75.snuipp.fr>

L'ÉCOLE

Journal du SNUipp Paris-FSU

Déposé le 28/04/09

L'ÉCOLE
Journal du
SNUipp Paris-FSU
11 rue de Tourtille
75020 Paris

Assistant-e-s d'Education et Emplois de Vie Scolaire

Actuellement, 42 500 EVS sont en attente de renouvellement de leur contrat, plus de 20 000 d'entre eux arrivent au terme des possibilités contractuelles existantes. 3 700 AE, sur les 11 000 existants, arrivent également en fin de contrat et leur inquiétude est grande concernant notamment la baisse du nombre de places au concours de professeur des écoles et la réforme de la formation initiale.

La montée du chômage, les licenciements massifs, ainsi que la continuation de la casse des services publics - passant notamment par la multiplication des emplois précaires - ne facilitent pas la perspective de transformation de ces emplois en contrat de la fonction publique.

Il est inadmissible que fin juin des milliers d'AE et d'EVS se retrouvent avec aucune autre perspective que celle du chômage. Aussi, il est urgent de se mobiliser avec l'ensemble des syndicats et des associations pour exiger une autre politique pour les EVS et les AE. C'est pourquoi, le SNUipp est signataire de la pétition intersyndicale qui demande un vrai statut, un vrai métier pour les Emplois de Vie Scolaire en CAV et CAE.

Le Ministère de l'Éducation nationale est resté sourd aux revendications et aux actions menées par la profession depuis l'existence de ces contrats. En effet, il n'a rien fait en matière de formation professionnalisante et qualifiante pour l'ensemble de ces personnels.

La pétition, ainsi que la motion intersyndicale, destinée aux conseils de maîtres et/ou aux conseils d'écoles, doivent être signées massivement par toute la profession, ainsi que par les parents d'élèves.

Mais au-delà, le SNUipp s'engage au service de la pérennisation des emplois d'EVS et d'AE et de la possibilité d'accès à des emplois statutaires de la fonction publique pour les personnels en place et pour ceux et celles qui seront recruté-e-s.

Dans un cadre unitaire national et départemental, nous proposons une journée nationale d'actions et de mobilisation le mercredi 27 mai 2009.

La 1/2 journée d'information syndicale du mercredi 13 mai sera l'occasion de discuter de la mise en place des différentes actions envisagées.

EVS et AE
1/2 JOURNÉE D'INFORMATION
SYNDICALE

MERCREDI 6 MAI 2009

De 9H00 A 11H30

Bourse du Travail
3 rue du Château d'eau 75010 Paris,
Métro République
Salle Eugène Varlin

MOTION

du conseil des maîtres et/ou d'école

A recopier, à compléter et à envoyer au SNUipp Paris, 11 rue de Tourtille 75020 Paris



MOTION DU CONSEIL D'ÉCOLE /MAITRES DE L'ÉCOLE

À Monsieur Darcos, Ministre de l'Éducation Nationale
À Monsieur l'Inspecteur d'Académie de Paris

Le conseil d'école/des maîtres réuni le..... 2009 a adopté la motion suivante :

Monsieur le Ministre,
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Depuis la rentrée 2006, l'école est dotée d'un(e) Employé(e) de Vie Scolaire. À ce jour, Mme, Mlle, M. occupe ce poste.

Le Conseil d'école, réuni aujourd'hui, regrette vivement que vous n'ayez pas fait le choix de créer des emplois statutaires stables permettant aux écoles d'améliorer durablement leurs conditions de fonctionnement.

Depuis l'arrivée de Mme, Mlle, Mr et de ses prédécesseurs, l'ensemble du personnel et des parents fréquentant l'école ont noté une amélioration conséquente au niveau de la qualité d'accueil, du suivi administratif des dossiers.

Mme, Mlle, M. (ainsi que ses prédécesseurs) effectue(nt) régulièrement depuis le, au sein de l'école, les tâches suivantes :

.....
.....

En plus des tâches quotidiennes administratives, Mme, Mlle, M. accompagne un enfant en situation de handicap pendant heures par semaine :

Énumération de toutes les tâches de l'EVS/AVS dans le cadre de la prise en charge

Mme, Mlle, Mr a entre autre été formé(e) à

.....
.....

Tout en dénonçant le statut précaire qui est réservé à ces personnels, nous reconnaissons que cette mesure a contribué à améliorer grandement les conditions de fonctionnement de l'établissement.

Nous vous demandons donc, de maintenir Mme, Mlle, M. ainsi qu'elle (il) le souhaite, sur ce poste pour lequel elle (il) est désormais parfaitement formé(e). La transformation en juin 2009 de ces postes en emplois statutaires éviterait qu'à l'échéance de nouveaux demandeurs d'emploi ne viennent « grossir » les chiffres du chômage dans notre pays.

1/2 journée d'information syndicale



À L'ORDRE DU JOUR

- Actualité concernant la professionnalisation, la formation, les recours prud'homaux...
- Actions dans un cadre national pour avancer vers une reconnaissance statutaire et professionnelle (campagne d'adresse aux sénateurs et députés, demande d'audience à la préfecture, semaine de mobilisation du 25 au 30 mai, adresses aux médias...)
- Situation des personnels précaires dans l'Education nationale (situations particulières)

Mercredi 6 mai 2009

de 9h00 à 11H30

Bourse du Travail

3 rue du Château d'Eau

75010 PARIS, M° République

La 1/2 journée du mercredi 6 mai sera suivie d'une mobilisation nationale dans les départements le mercredi 27 mai 2009.

Pour nous contacter

-  Par téléphone au 01.44.62.70.01
-  Par mail : snu75@snuipp.fr
-  Par courrier : SNUipp Paris, 11 rue de Tourtille 75020 Paris.
-  Par fax : 01.44.62.70.02

Pour venir nous voir



SNUipp Paris, 11 rue de Tourtille 75020 Paris.

Pour consulter notre site : <http://75.snuipp.fr>. Rubrique EVS et AE.